

Réf: Dossier 341084

## Avis de constitution

### SOCIETE « THE MANDEM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN BINGERVILLE  
ABATTA, Lot 1039, Ilot 90E

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2024 , et enregistrés le 18/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE MANDEM »

Objet : Alimentation et Distribution ;  
Gestion de Patrimoine ;  
Conseils ;  
Réseau Informatique ;  
Finance ;  
Architecture ;  
Pisciculture  
Elevage  
Construction  
Salon de Coiffure  
Lavage Auto  
Restaurant  
Immobilier

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN BINGERVILLE  
ABATTA, Lot 1039, Ilot 90E

Dirigeant(s) M GNEBEHI CHARLES FREDERIC  
SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10750 du 18/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64329/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

